REDACTION. ANNONCES..... APRÈS INVENTAIRE AUX ' CHAUSSURES PAPILLON-BONTE 167, R. de Lannoy, 167° ROUBAIX

GRANDE VENT

Le débat alsacien le nouvel Etat

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 24 JANVIER (MINUIT).

P.RIS, 24 JANVIER (MINUIT).

Cette previère journée du début sur les questions d'Aleace à la Chambre pourrait être dénommée à journée des autonomistes n. Si cantres que ceux-ci ont pris la parole, notamment le vocialiste Grumbuch, qui n'est pas tendre pour see concilogens séparatistes, cette première séance n'en a pas moins été surtout connacrée à l'exposé de la thèse autonomiste.

M. Walter, qui est désormais l'orater attiré des autonomistes alsuciens, a représent le mouvement autonomiste comme dérigé nou contre la France, mais contre les méthodes creessivement etatistes et contralisatrices et surtout contre les lois laïques que la France aurait appliquées dans les provinces recontris despuis l'armistice.

trais appuquees aans tes procunces recon-rées depuis l'armintice. Bref, l'attonomie revendiquée par M. Wal-

ter ne scrait qu'une antonomie administrative dans le cadre de la Nution trançaise; le mou-

dans le cadre de la Nation trançaise; le mou-cement autonomiste ne serait que l'expression de la volonté de l'Alsace, souveuse de défen-dre ses libertés menaceus. Si les choses étaient bien telles que les représente M. Walter, un terrain d'entente sgrait bien vite trouée entre les Alsaciens patriotes et les Alsaciens autonomistes. Le malheur, c'est que l'action menée par ces derniers n'est que l'action menée par ces derniers n'est que l'action menée par ces derniers n'est que l'action menée par l'action de l'action de l'action de l'action unitre séance sa réponse aux interpellateurs, l'a méammoins pus voulu laisser passer cer-

n'a néanmoins pas voulu laisser passer cer-taines affirmations de M. Walter sans les

Le dernier portrait de Rembrandt par lui-même



Ce portrait de REMBRANDT, datant de 1669, ité acheté pour la somme de 100.000 dollars C'est le dernier portrait que l'artiste a peint l'année de sa mort.

La Caisse d'amortissement va émettre un emprunt

Le Comité tinaucier de la Caisse d'amortis-sement a définitivement arrêté, en plein accord avec M. Henry Chéron, ministre des Finances, les modalités du premier emprunt de concersion et de consolidation émis par la

Finances, les modalités du premer emprum de enacersion et de consolidation émis par la Cuisse d'amortissement.

On sait qu'au départ, la Caisse d'amortissement était à peu près sans trésorerie; elle disposait, en effet, de 300 millions à peine pour amortir et résorber une dette à court terme se chiffrant par dizaine de milliards. Afin de donner quelque aisance à sa trèsorerie, le Comité financier de la Caisse et son Conseil d'administration avaient émis l'emprunt des tabacs, dont la gestion leur avait été confiée par la loi constitutionnelle d'août 1926. Naturellement, cet emprunt avait été lancé, et pour cause, dans des conditions un peu onéreuses pour la Caisse. Mais l'emprunt des tabacs ayant admirablement réussi et la Caisse disposant, aujourd'hui, d'une puissant trésorerie — plus de 6 milliards-de francs — ees dirigeants ont pensé qu'ils avaient pour premier devoir de rembourser leurs creanciers; en l'espèce, les porteurs de titres d'emprunt des tabacs. En même temps, il leur est apparu comme une chose utile, nécessaire même, de proiter de l'occasion pour-rembourser tout un lot important de Bons de la Défense nationale in un et deux ans.

Aux vorteurs de titres d'emprunt des tabacs,

ans.

Aux porteurs de titres d'emprunt des tabacs, la Caisse dira: Nous vous ofirons le remboursement augmenté de la prime de 100 francs et des intérêts qui vous sont dus, ou bien nous et des intérêts qui vous sont dus, ou bien nous

et des intérêts qui vous sont dus, ou bien nous vous remplaçons ce ot ces titres par un titre nouveau, qui ne peut manquer de vous intéresser, bien que le taux d'intéré soit moindre. Le même raisonnement sera tenu — toutes conditions posées — et la même offre sera fa te aux porteur de nons de la Défense nationale à un et deuv ans.

L'emprant cui va êtr. lancé n'est pas limité. Le type en sera une obligation amortissable cu 40 ans à 4 ½ % nominal.

La Caisse a abandonné le type à 500 francs. L'obligation nouvelle sera do 1.000 francs. Ello ne sera pas emise au pair, ce qui revient à dire que pour les souscripteurs, tout sera calculé de manière à leur assurer un intérêt da 3 °C.

Ce que sera pontifical

Wous arons dit hier, d'après une note de l'agence Haoss, les bruits qui courent sur la constitution du mourel Etat pontifica, L'OUEST-ECLAIR, probablement bien rensei-gué, donne les precisions suivantes, énauant de son correspondant particulier à Milan;

L'OUEST-ECLAIR, probablement bien renser que, donne les précisions suirantes, émanent de son correspondant particulier à Milan;

a Voici des renseignements précis sur l'état des négociations entamées entre le Saint-Siège et le gouvernement italien pour la solution de la question romaine. L'accord définitif est encore loin d'être conclu, mais une entente sur les principes a été nou seu-lement atteinte, mais enregistrée dans un memorsandum qui a été rédigée et signé lundi dernier au Palais Chigi, entre les représentants du Naint-Siège et les représentants italiens. De ce memorandum if résuite cedi:

1º Le Pape est reconnu par le Gouvernement italien comme souverain d'un Etat, petit sans doute, mais complètement indépendant, taudis que le Pape reconnait la souveraineté de l'Italie sur l'ancien Etat pontifical;

2º Le nouvel Etat pontifical comprendra la basilique de Saiot-Pierre, les palais et les jardins du Vatican, la villa Doria-Pamphili, la villa Gabrielli, la Pineta Sachetti, ainsi qu'une partié du Jankeule, dont les limites seront tracées de façon à exclure l'emplacement sur lequel s'élève la fameuse statue de Garibaldi, dressée jadis comme un défi en face du Vatican. Tout cela forme un ensemmie avec la garc de Saint-Pierre sur la ligne Rome-Viterbe qui fut utilisée par des milliers de pietries pendant l'année sainte de 1925;

3º Le gouvernement italien reconnaît au Saint-Siège auront toujours le droit d'avoir leurs sièges dans la capitale den unillard de lires:

4º Les légations et les ambassades auprès du Saint-Siège auront toujours le droit d'avoir leurs sièges dans la capitale fusileme, elles auront toujours le droit d'avoir leurs sièges dans la capitale fusileme, elles auront toujours le droit d'avoir leurs sièges dans la capitale fusileme, elles auront toujours du droit d'uture Etat;

5º Tout le personnel du Vatican sera

futur Etat;
5" Tout le personnel du Vatican sera 5º Tour le personnel du Vatiean sera reconnu comme formé de sujets du Saint-Siège et les Italiens qui en font partie actuel-lement seront exonérés de toutes leurs obligations civiques à l'ézard de l'Etat italien. Il reste à définir un certain nombre de points secondaires parmi lesquels le protocole à observer pour les déplacements du Souverain Poutife hors du Vatieau. Malgré les signatures échangées, on admet généralement que le chemin qui reste à parcourir avant de mettre le point únal aux négociations est encore long et qu'il restera des difficultés à vainere, »

LES COMMUNISTES CHINOIS METTENT UNE VILLE A FEU ET A SANG

Londres, 24 janvier. - On mande de u Les journaux annoncent que deux cents

whes journaux annouent que deux cents communistes, portant des bannières et armés de fueils et de revolvers, ont attaqué lundi dernier la police de Tchaou-Ang-Ying, près de la baie de Hang-Tchéou.

» Ils ont tué et incendié la ville, tué trente habitants, en ont blessé soixante-dix et ont brulé vive une octogénaire. Ils ont livré un combat, qui a duré cinquante minutes, avejes policiers et des volontaires venus des villes voisines. On a du faire usage de grenades et de mitrailleuses.

» Les communistes, qui ont été repousés, ont eu vingt tués. Des atfiches placardées à Tchaou-Ang-Ying invitent la population à ne pas payer ses dettes, ses impôts et ses loyers et à appuyer les soviets. »

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE CUMANA CAD FAIT 300 MORTS ET PRÈS DE 2.000 BLESSÉS

Paris, 24 janvier. — La légation du Vene-lels nous communique que, suivant un télé-rannne officiel qu'elle a reçu du Gouverne-tent venezuélien, le nombre des victimes du remblement de terre de Cumana atteint trois ents morts et près de deux mille blesses.

Une téléphoniste américaine montée sur des patins à roulettes



Une employée de nunt du Central de Los Angelès assure son service, montée sur des patins à roulettes. Elle trouve ce système très pratique et moins fatigant. (W.W.P.)

Comment on combat la grippe à Berlin



La grippe s'étendant de plus en plus à Berlin, des baraquements spéciaux ont dû être installés à l'hôpital Lankwitz, qui se trouve près de Berlin. (w.w.p.)

Une doctoresse parisienne en blesse une autre à Halluin? à coups de stylet

LA VICTIME EST CONNUE, A LILLE



Paris, 24 janvier. - Mile Marcelle Gobert Taris, 24 jauvier. — And Marcha Goord, 35 ans, medecin-accoucheuse, et la doctoresse Marguerite Champagne, 20 ans, 117, rue de Parls, à Clamart, avaient fait ensemble leurs études et élles étaient restées de très bonnes amies jusqu'à ces temps derulers.

Des raisons d'ordre intime, qu'aggravait encore une jalousie professionnelle, les sépa-

encore une jatousie professionnelle, its separièrent,
Mille Gobert avait, 3 bis, rue Mizon, dans le paisible quartier Pastour, un cabinet de consultation où les malades vennient nombreux. Au contraire, Mille Champagne avait du mal à se faire une clieuvèle.

Il y a quelques jours, Mille Champagne aliait trouver son ancienne amie et lui demandait de bien vordoir lui faire une ordonnance pour qu'elle put obtenir de la morphine, chez un pharmacien du boulevard Pasteur, ce stupfiant étaut destiné au traitement d'une cancéreuse.

Mille Gobert s'étonna;
— Mais, tu peux en obtenir aussi Cacile-

Mile Gobert's ectoma;
— Mais, tu peux en obteuir aussi cacilement que moi!
— Non, car il m'en faut une forte dose,
plus de cinq centigrammes par jour, et le
pharmaclen n'est pas autorisé à me délivrer

cette quantité.
Mlle Gobert, malgré cette raison, refusa. Mile Champagne s'empara subrepticement alors d'un bloc-notes à cu-tête de Mile Gobert, quitta celle-ci, et, sur un bane du boulevard, elle rédigea clie-même une ordon-

poulevaru, ene reutgea che-meme une ordonnance.

Elle se rendit chez le pharmacien pour la
faire exécuter, Mais celui-ci connaissait la
signature de Mile Gobert. Il éventa le faux
et préviat la médecin-accoucheuse.

Mile Gobert écrivit alors à sa collèque
pour l'informer que le pharmacien voulait la
poursuivre et qu'elle déclinait toute responsabilité, Affolée. Mile Champagne vit tout
d'un coun, le scandale qui allait éclater, . a
vie brisée, Dans la panopile d'armes que
possèdent les amis chez qui elle dement,
elle prit deux stylets et se rondit chez Mile
Gobert.

Après une demi-heure de discussion,

Après une demi-heure de discussion

voyant que son ex-amie restait intraitable, elle sortit l'un des etylets de son suc et eu frappa Mile Gobert à la nuque.
Des voisins intervinrent et maitrisèrent Mile Champagne. Tandis que l'on conduisait la blessée à l'hôpital Necker, la meurtrière était conduite au commissariat du quartier Necker.

cours de route, alle tenta de s'empoionner avec du véronal, mais on put empé-cher son fatal dessein et elle ne réussit qu'à absorber trois cachets.

absorber trois cachets.

Milo Gobert, la victime de ce drame
bizarre, est très connue à Lille, Elle est la
fille cadette de M. Gobert, qui fut juze
d'instruction à Lille et instruisit notamment d'instruction a Laire et instruisit douannement le retentissante affaire des sacs à terre Mile Gebert a fait des études secondaires très brillantes au lycée Féneion, à Lille, études qu'elle poursuivit à la Faculté de médecine de Paris on elle se fit recevoir doctoresse, relationale mois

L'EQUIPAGE DU «FLORIDA» A ETE SAUVE PAR L'« AMERICA»

Le capitaine de l'América a fait savoir par T.S.F. qu'il a sauvé l'équipage du Florida et se dirige vers New-York.

Le travail reprendra-t-illundi

Les patrons ont décidé d'ouvrir leurs usines

Les patrons d'Hallnin ont adressé à chacun de leurs ouvriers la lettre que nous publions er-dessous. Cette lettre est accumpagnée d'une brochure indiquant les salaires et les condi-tions de travail qui scront appliquées à partir du jour de la rentrée.

continué de rocevoir lears salaires alors que, à Halluin, les ouvriers ont perdu jusqu'à ce jour 15 millions de france.

La situation des ouvriers d'Halluin est relativement privilégiée comparativement à celle de leurs camalades de la région, puisque leur prime de vie chère est supérieure de 9 fr. 15 à l'heure. C'est dire que, quelle que soit la durée de la grève, les patrons d'Halluin ne pourront pas encore augmenter est écart. Il est d'ailleurs à pamarquée que beaucoup d'ouvriers grévistes se sont fait embnucher dans d'autres professions et qu'ils travailleut pour un salaire bien inférieur à celui qu'ils peuvent gagner à Halluin.

La grève étant ainsi sans issue, nous avons décide d'ouvrir notre établissement luud prodécide d'ouvrir notre établissement luud prodécide d'ouvrir notre établissement luud pro-

rt dun grand nombre de nos ouvriers. Vous trouverez dans cette enveloppe une bro-ure contenant les salaires et les conditions du varail qui sevont appliqués à partir du jour de rentrée. Et nous sommes à la disposition de so ouvriers pour les recevoir tous eusemble, ou délégation, s'ils désirent avoir des explica-pour les reconstitues de la contra de explica-

En cas de maladie, les ouvriers bénéficieront d'une allocation de 6 fr. par jour. 5 fr. par visite médicale. 73 à 750 fr. par opin. 5 fr. par visite médicale. 73 à 750 fr. par opération chirurgicale, etc. Les mères et érouies, les frères et sours, et les enfants au-dessous de 13 ans, seront également assurés.

Tontes ies explications nécessaires vous seront données en temps utile sprès la reprise du travail.

Comme nous le disons plus baut, notre établissement sers ouvert le landi 28 janvier, à l'beure habituelle. Si nous ne pouvons pas reprendre les ouvriers et ouvrières qui ont été licenciées, rous ne pourrous pas non plus garantir les campleis pour ceux qui ne se présenteraient pas à l'osine à la date fixée.

D'autre part, tous les ouvriers et ouvrières

M. MAGINOT PART SAMEDI POUR LE SENEGAL A BORD DU « DUQUESNE

M. Georges Leygues viant d'arrêter le pro-ramme de la nouvelle croisière que le croi-eur Duquesne va effectuer autour de l'Afri-

que. C'est une campagne de plus de six mois que l'état-major et l'équipage du *Duquesse* vont accomplir dans des régions où nos cou-leurs ne s'étaient pas montrées depuis long-

temps.

M. Maginot, ministre des Colonies, prendra passage à bord du *Duquesne* pour se rendre de Brest: Dakar. M. Herriot ne demanderait pas

le renouvellement de son mandat de maire de Lyc-

Paeis, 24 ianvier. — Interrogé au sujet de nouvelle publiée par un journal du matin t su vant laquelle il ne demanderait pas le enouvellement de son mandat de maire de Lyon, qu'il détient depuis vingt-quatre ans, renouvellement de son mandat de mare de Lyon, qu'il détient depuis vingt-quatre ans, M. Herriot a répondu qu'il n'avait aucme déclaration à faire à ce su'ret, qu'il laisait au journal la responsabilité de son information, se résertant d'y répondre, le cas échéant et la celluler dans la fosse, brûlant croellement les chaufteurs. Ceux-d. horrifiés et soufirant arrocement, s'efforcèrent d'atteindre la légère échelle de hois qui permet de remonter au rez-de-chaus-

UN ÉMOUVANT DÉBAT à la Chambre sur le malaise alsacien

Paris, 24 janvier. — Un service d'ordre important garde les portes du Palais-Bourbon où doit s'ouvir, aujourd'hui, le grand débat sur la situation en Albace. Le public est ext.êmement nombreux en c'flet, mais il n'entre dans les tribunes qui lui sont réservées que l'entement, après avoir montré les cartes d'invitation. M: Fernand Bouisson ouvre la séance à 15 h.5. L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur la politique du Gouvernement à l'égard de l'Albace et de la Lorraine.

« Même dans les fautes, déclare M. Grumbach, l'action de la France a été bonne pour l'Alsace »

m. Grumbach, député socialiste du Haut-Rhin, dont le langage ruue, cet teinté de l'accent du patols alsacien, mais avec une pointe d'accent méridional, ext écouté avec attention par toute la Chambre.

— J'ai pleinement conscience, dit-il, de ma responsabilité en prenant la parole dans ce début qui retient l'attention du monde entier. Je prie mes collègnes d'écouter mes observations saus interrompre.

M. Fernand Boulsson. - Pendant tout le de-

demande à la Chambre de ne pas inter-l'orateur qui sera à la tribune, quoi qu'il

rompre l'orateur qui sera à la tribune, quoi qu'il puisse dire.

M. Grumbach entreprend un violent réjuisltoire contre les autonomistes: Emporté par son sujet, il parle, avec éloquence, des diffacultés auxquelles devait forcément se hentrer l'action du Gouvernament français en Alsace. Des fautes out été commisses. Tout Gouvernement en aurait commis. Mals, tient à ajouter M. Grambach, même dans les faute, l'action de la France a été bonne pour l'aleace. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs).

La première faute, prétend-il, a été de confer l'administration à des militaires. Puis M. Millerand, ajoute-t-il, u eu tort de vouloir prendre pour une expérience de régionalisme, le seul point de France où il ne fallait pas encourager unt elle politique. (Applaudissements à gauche). M. Grumbach reiève qu'en 1910 la Commission de triage des Alsaciens, commit des maladresses qui provoquèrent de graves mécontentements. (Applaudissements sur les bancs alsaciens).

autonomiste contre l'école laïque française représentée comme la pire de toute l'Europe et d'on sortirait en résumé l'école du diable. Il montre une image qui représente la magnifique cathéd. ale de Strasbourg sapée par un instituteur laic, tandis que pleure un ouvrier alsacieu. L'interpellateur souligne la complexité du problème de l'autonomisme car, en effet, des Alsacieus des mieux intentionnes, publient en langue allemande de vraies chefs-d'œuvre et il y a de quoi pleurer quand le procureur de Colmar les confond avec les pires autonomistes. Il faut faire une différence entre ceux qui méritent la confiance et ceux qui n'exploitent que la haine. (Vifs applaudissemente sur de nombreux banes.) M. Grumbach indique quelques-unes des mesures à prendre, selon lui, pour dissiper 'malaise en Alsace. C'est ainsi que les formalités pour l'obtention des pièces d'identité sont parfois irritantse. Une Alsacienne, Suisse d'origine, mariée à un Alsacien, est par exemple classée comme Allemande et doit payer 1.000 fr. pour sa naturalisation.

M. Polncaré. — Remettez-moi von dossier!

M. Grumbach voudrait que soient résolues les questions des fonctionnaires, des cheminots, des ourriers des manufactures d'armes, des salariés et surfout celle du bilinguisme. Le bilinguisme est en cflet nécessaire, en Alsace et particulièrement dans les tribunaux. Les Alsaciens ont iedroit d'eutendre ce qui se dit aux procès qui les concernent. (Vifs applaudissements sur de nombreux banes).

M. Grumbach s'excuse dit aux procès qui les foncernent dans les tribunaux. Les Alsaciens ont iedroit d'eutendre ce qui se dit aux procès qui les foncernent. (Vifs applaudissements sur de nombreux banes).

M. Grumbach s'excuse d'avoir du résumer ses observations. Mais, dit-il, j'espère avoir contribué à évarter le nouveau voile de devil que l'autonomisme a essavé de jeter sur la France. (Applaudissements à gauche).

Les amis de M. Grumbach debout acciament leur orateur s'a sa descente de la tribune.

(Lire la suite page 2.)

Quatre ouvriers belges sont grièvement brûlés par l'expiosion de deux bouchons de générateur dans une usine de Roubaix

Une violente détonation mettait en émoi, | séc. Mais, aveuglés par l'épaisse vapeur, les eudi matin, les habitants du quartier du Galon d'Eau », à Roubaix, Comme de coune. l'exagération populaire se donne libre bruit courut bientôt qu'une chauavait fait explosion dans une usine du

thre avait fait explosion dans une usine di oisinage et que l'on comptait de nombren-es victimes.

Ben que cet accident n'ait pas pris les roportions d'une catastrophe, il n'en est pas notos vrai que trois des blessés ont leurs ours en danger.

Deux bouchous de genérateur ont, pour

eaux bouchons de gémérateur ont, pour cause inconnue, saufé de leur siréoles des antres ouvriers, MM. Albert Fourneaux a vapeur, fusant dans la chaufferle, a é grièvement quatre chauffeurs, respec-

malheurgux n'y parvinrent qu'après maints tâtonnements. L'un des sides-chauffeurs, M. Hector Feys, agé do 24 aus, célibataire, domicilié à Coyghem (Belg.), se rétugia dans une encoignure, derrière une des chaudières et évita ainsi la terrible vapeur. Il en est sorti, en effet, avec quelques bruiures insi-gnitantes aux bras.

Les secours et l'enquête



L'ENTRÉE DE LA CHAUFFERIE Où S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Une explosion, suivie d'un jet de vapeur brûlante

Tout le monde à Roubaix connaît le vaste peignage Allart-Rousseau, devenu mainte-nant la Compagnie générale des Industries Textiles, usine qui occupe un immense qua-drilatère, de l'ancienne ruelle des « Quinze-Ballots » à la rue Nadaud. Cette usine comporte plusieurs batteries

chaudières, les ones donnant sur la rand'Rue, les autres sur le boulevard Gam etta. De ce côté, se trouve notamment une atterie de quatre chaudières accouplées, lesservies par deux chauffenrs et deux aideschauffeurs, sous la direction d'un chef de bangferie.

chaufferts, sous la director u un cher de chaufferte. Jeudi, vers S. h. 15, le travail battait son plein et les chaudi'res marchaient à plein rendement. Les chauffeurs descendus dans la fosse, devant la batterie, travaillaient sans relâche et engloutissaient des tonnes de combustible dans les vastes fours des chau-ditres. Soudain, anges un sourd grondement. dières. Soudain, après un sourd grondement, une violente détonation retentit. Tout aussitôt, un énorme jet de vapeur fusa sous une pression de 10 kilos environ, de la quatrième

bois qui permet de remonter au rez-de-chaus-

ti-ement domiciliés à Mouscron, Coyghem, marié, père de famille, habitant Warcoing; Saint-Léger et Warcoing, et l'alde-chauffeur Alois Vandaele, 35 ans. marie, père de famille, habitant warcoing; et l'alde-chauffert Alois Vandaele. 35 ans, célibataire, domicilié à Monseron, mais pos-sédant également un domicile à Roubaix. 124, rue Monge, qui furent transportés à l'infirmerie de l'usine daus un état grave. M. le docteur Debuchy, mandé en toute

hate, releva de profondes brulures sur les corps des malheureux, qui souffratent atrocement. Après avoir reçu quelques voius, ils furent transportés à l'hôpital «La Frater-nité» dans une auto de l'usine.

Pendant qu'on donnait des soins aux blessés, M. Louchey, ingénieur de la Cemparnie Générale des Industries Textiles, se ren-

gnie Générule des Industries Textiles, se rendit à la batterie accidentée et constata que deux bouchons de générateur de la quatrième chandière avaient fait explosion. Sons la violence de la détonation. l'épais volet de fonte qui recouvre la chaudière a été literalement arraché et il est sorti de ses gonds livrant ainsi passage à la vapeur brûlante. Nous disons plus haut que les quatre chaudières qui composent cette batterie sont accouplées. Fort heureusement un dispositif de streté met en action. lors d'une avariée quelconque; un système de clapets qui isole tutalement la chaudière avariée des autres. Sans ce dispositif, les chauffeurs auraient requ la vapeur coutenue dans toute la batregu la vapeur contenue dans toute la bat-terie et il est fort probable qu'en ne les anrait retrouvé qu'à l'état de cadavres hor-

Vers 11 heures. M. Lion, ingénieur des mines, est venu proceder à une expertise ne